

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : [reclamation@mupras.com](mailto:reclamation@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0039229

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1280 Société : ND

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SAYEKH MUSTAFA

Date de naissance :

03/08/1853

Adresse :

JASSIRI HASSANIA RESIDENCE 10000 DAKAR

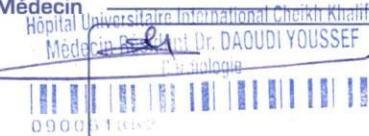
ville :

DAKAR

Tél. :

0664030743 Total des frais engagés : 0 Dhs

### Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

24/03/2023

Nom et prénom du malade :

JAREANE FATIMA

Age : 62 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : SCASTO

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DAKAR

Signature de l'adhérent(e) : Oly

Le : 24/03/2023

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/10/03	CG			Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa Médecin Responsable Dr. DAoudi YOUSSEF Cardiologie
21/10/03				
21/10/03				090061862

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourgeleur	Date	Montant de la Facture
Oulifa - Assablanca Tel : 05 22 93 22 31	27/03/23	591,90
Oulifa - Assablanca Tel : 05 22 93 22 31	03/04/23	479,00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

D      00000000      00000000  
35533411      11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

A diagram illustrating a 3D coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top. The horizontal axis pointing left is labeled 'D'. The horizontal axis pointing right is labeled 'C'. A grid of points is plotted in a 3D space defined by these axes.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية

**Ordonnance**

031 0h 16/2/13

Casablanca, le :

Josiane Fatima

479.00

<sup>pelliculés</sup>  
**BOTTU SA**  
PPV: 479 DH 00

Josiane 10mg  
AS

1cp/j

Dr BENDAOUDIA KARIM  
Pharmacie  
32 Opéra  
Ouïja  
Tél : 05 22 93 22 31  
Dar Asseliam  
Asseliam  
Casablanca

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Médecin-Résident Dr. DAOUDI YOUSSEF

Cardiologie

090061862



Mme JARFANE FATIMA

Casablanca, le 27/03/2023

Ordonnance de sortie :

1. Cardioaspirine 100mg 1S/jr à midi

316,00

2. Plavix 75mg 1cp/j

NS

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Plavix 75 mg, cp de 28  
P.P.V : 316,00 DH

6 118001 081257

3. Tecpril 1.25mg 1cpx2/jr I

†

ALDACTONE 50® mg  
P.P.V: 56,80 DH  
6 118001 170029

4. Cardix 6.25mg 1cpx2/j

36,60

5. Lasilix 40mg 1cp/j

56,80

6. Aldactone 50mg 1/2cp /j

NS

7. LD-NOR 40mg 1cp/jr le soir

144,50

8. Zoegas 20mg : 1gél NS

Dr BENHADIA KARIM  
Pharmacien Dar Assalam  
32 Opérations Assalam  
Oulfa - Casablanca  
Tél : 05 22 03 22 31

LOT 201-2262012  
LASILIX 40MG  
20CP SEC  
P.P.V:34DH60  
6 118000 060468

LOT 221251  
EXP 04/2024  
PPV 144.50DH

59190

- Prévoir une consultation de contrôle en cardiologie dans 1 semaine avec Pr. MERZOUK.
- Prévoir un bilan lipidique dans 1 mois (LDL, HDL, CT, TG).
- Jardiance en attente

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Médecin Résident Dr. DAOUDI YOUSSEF  
Cardiologie  
090061862